

INGENIERIE DE CERTIFICATION

Vous souhaitez rendre vos formations certifiantes et amener vos stagiaires vers un métier !
Faites mieux, évaluez leurs compétences et rendez les experts en les certifiant :

Certification RNCP et RSCH.

L'ingénierie de certification, qu'est-ce c'est ?

L'ingénierie de certification consiste à concevoir et gérer des certifications professionnelles qui valident des compétences spécifiques selon des critères définis. Contrairement aux diplômes qui attestent un niveau d'études et aux qualifications qui reconnaissent l'aptitude à exercer un métier, la certification se concentre sur la validation précise des compétences.

UNE FORMATION PEUT-ÊTRE :

#1 **DIPLÔMANTE** : BAC, DE, TITRE PRO

#2 **QUALIFIANTE** : CQP

#3 **CERTIFIANTE** : RNCP/RSCH

Deux répertoires :

- RNCP : répertoire national des certifications professionnelles (compétence métier)
- RSCH : répertoire spécifique des certifications et habilitations (compétence complémentaire)

BON À SAVOIR

Procédure d'enregistrement : La procédure de certification s'effectue auprès de France Compétences, autorité qui **régule la formation professionnelle** et doit respecter les critères définis par le décret n° 2018-1172 du 18 décembre 2018.

À CONNAÎTRE !

CLASSIFICATION DES CERTIFICATIONS RNCP

LE NIVEAU DE QUALIFICATION : NIVEAU 1, NIVEAU 2...

Correspondances possibles entre les niveaux de diplômes délivrés par l'État et les titres professionnels certifiés par le RNCP.

LE DOMAINE D'ACTIVITÉ

Métiers et emplois visés ainsi que les situations de travail et les domaines d'action.

LES COMPÉTENCES

Les certifications sont composées de plusieurs blocs de compétences homogènes, cohérents pouvant être validés et évalués de manière autonome.

QUELS BÉNÉFICES POUR VOUS ?

- La reconnaissance d'un métier ou des compétences sur le marché du travail.
- Un avantage concurrentiel.
- Un accès au financement public notamment au CPF.
- L'opportunité d'un diplôme pour vos apprenants.

LES ÉTAPES DE VOTRE DÉMARCHE (PROJET)

Etude de l'opportunité métier et faisabilité de votre projet de certification

01

02 Elaboration d'un référentiel d'activités et/ou de compétences.

Rédaction d'un référentiel d'évaluation.

03

04 Mener le projet de certification et assurer le suivi des titulaires.

Vérifier la pertinence de son projet de certification

05

06 Création d'un compte et saisie des informations sur Portail France Compétences

Préparation et dépôt du dossier constitutif des critères de la certification

07

08 Instruction recevabilité du dossier.

Examen et suivi de la demande par la CCP Commission de la Certification Professionnelle

09

Pour plus d'informations, contactez-nous !

[CLIQUEZ-ICI !](#)